

Par Myriam Tricoli

De quoi écouter les informations, s'éclairer, boire et se soigner : voilà l'essentiel à emporter en cas de catastrophe naturelle.



En France, est-on prêt face aux risques naturels ?

Inondations, incendies, tempêtes, bien sûr, ça n'arrive qu'aux autres... Mais qu'en est-il de la prévention du risque en France ?

Avec le réchauffement climatique, de plus en plus d'épisodes extrêmes auront lieu un peu partout sur la planète. En France, on peut simplement rappeler la récente tempête Xynthia et les inondations dans le Var pour s'en souvenir. Évidemment, il ne s'agit pas de vivre l'estomac noué par la peur 24 heures sur 24... Mais d'acquiescer une culture individuelle du risque totalement inexistante en France. Sait-on d'ailleurs qu'il existe un plan familial

de sécurité ? C'est très utile en cas de danger.

La Suisse ou le Canada, pour ne citer que ces deux exemples, sont coutumiers de ce plan et les habitants savent ce qu'ils doivent faire en cas de catastrophe naturelle ou industrielle. Yannick Chenevard, président de la Fédération nationale de la protection civile, explique : "parler du risque, ce n'est pas le faire venir, mais limiter les dégâts quand il arrive. Le citoyen doit être le pre-

mier acteur de la sécurité civile. Et pour cela, il doit être formé." Il préconise d'ailleurs une formation systématique des jeunes.

Que faire en cas de catastrophe ?

Lorsqu'une catastrophe se produit, les équipes de secours peuvent mettre quelques heures ou quelques jours

A Assurer la sécurité de son domicile

avant d'arriver. En effet, en situation d'urgence, les secours doivent d'abord venir en aide aux personnes dont le besoin est immédiat. Alors, que faire pour optimiser cette attente? Tout d'abord s'informer. En effet, selon les cas, il sera demandé à la population de rester confinée ou, au contraire, d'évacuer immédiatement les habitations. Et selon la situation, il est possible qu'il n'y ait plus d'électricité. Il est donc indispensable d'avoir toujours à portée de main une radio fonctionnant avec des piles, ou mieux, avec une dynamo pour pouvoir entendre les messages de sécurité.

Chez soi, il est conseillé d'avoir un sac d'urgence à portée de main. Il doit contenir suffisamment de matériel, de nourriture et d'eau pour subvenir aux besoins essentiels de la famille pendant les 72 premières heures d'un sinistre. Si les enfants sont à l'école, il vaut souvent mieux les y laisser : l'établissement a un plan d'urgence et parents et enfants sont plus en sécurité sur place plutôt que sur la route.

Il faut aussi avoir une liste des numéros d'urgence, prévoir des scénarios d'évacuation et connaître les lieux de rassemblement en cas d'évacuation. En cas d'inondation, par où va-t-on se mettre à l'abri? Comment sortir de chez soi en cas de sinistre? Si l'on se trouve dans un immeuble, mieux vaut éviter l'ascenseur et avoir repéré les issues de secours. Il est

Lors d'une situation d'urgence, il est nécessaire de sécuriser son habitation. C'est pourquoi adultes et enfants en mesure de le faire, doivent savoir comment couper l'alimentation en eau, en électricité et en gaz de leur domicile. Il est indispensable de regrouper un plan sommaire de ces équipements (disjoncteur électrique compris) : "modes d'emploi" pour être en mesure de stopper eau, gaz ou électricité, ainsi que les numéros de téléphone des services publics. Il faut aussi conserver un téléphone filaire qui fonctionnera en cas de panne de courant et les numéros d'urgence à proximité : numéro d'urgence européen (112), pompiers (18), police (17), SAMU (15), médecin de famille, hôpital, service des eaux, EDF, GDF... ainsi que les coordonnées d'une personne ressource qui sera éloignée géographiquement (et donc non concernée par la situation de risque).

aussi bon de savoir par où passer, si l'itinéraire habituel pour sortir de chez soi est impraticable. Prévenir les autorités que l'on n'est plus chez soi, dans une zone à risque, est aussi une bonne chose pour épargner un temps de recherche inutile.

Médicaments et papiers

Pour les personnes ayant un traitement médical, il est bon de noter tous les détails concernant son état de santé (maladies chroniques, allergies, chirurgie, antécédents médicaux, tests de dépistage, vaccins récents, coordonnées des personnes ressources, numéro de sécurité sociale). Et de voir avec son médecin traitant quel serait le contenu nécessaire d'un

sac prêt à emporter, contenant la réserve de médicaments et de fournitures médicales pour deux semaines, ainsi que les ordonnances et les documents médicaux appropriés. Dans le sac de secours, on peut aussi mettre un inventaire de ses biens, avec preuves d'achat ou photos, et les pièces d'identité de la famille au dernier moment.

Une copie de ces documents et des polices d'assurance habitation et automobile peut aussi être stockée en lieu sûr, à l'extérieur du domicile. Bref, mieux vaut prévoir le pire pour ne pas céder à la panique en cas de problème, car l'efficacité des secours dépend aussi des attitudes individuelles face au danger.

Pour en savoir plus : [http:// www.risques.gouv.fr/IMG/pdf/guideurgence.pdf](http://www.risques.gouv.fr/IMG/pdf/guideurgence.pdf).

Téléassistance : vivre chez soi le plus longtemps possible

- Une équipe vendéenne à votre écoute
- L'assurance d'un secours immédiat 24h/24, 7 j/7
- Nouveauté : la téléassistance mobile

Espace Graham Bell - 22 impasse Jeanne Dieulafoy — 85000 La Roche-sur-Yon
Tél. 02 51 24 17 80 - teleassistance@admr85.org - www.admr85.org


